

TERMES DE REFERENCE

- **Titre** : Expert en révision constitutionnelle et conférence nationale
- **Ministère** : Primature
- **Durée du contrat** : Douze (12) mois, renouvelable
- **Contexte**

Les parties prenantes haïtiennes ont ratifié un nouvel accord politique, dénommé « Accord du 3 avril », qui remplace l'accord du 21 décembre. Cet accord établit un exécutif bicéphale composé d'un Conseil Présidentiel de Transition (CPT) et d'un Premier ministre.

Selon l'accord du 3 avril, les chantiers stratégiques suivants ont été identifiés :

- Sécurité nationale et Sécurité publique
- Relèvement socio-économique et institutionnel
- Conférence nationale et Réforme constitutionnelle
- État de droit
- Élections

Pour garantir le succès de ce nouvel accord, il est essentiel d'avoir un processus inclusif de construction de consensus et de participation, ainsi que l'accès à une expertise spécifique pour soutenir le Gouvernement.

Dans ce cadre, la Primature haïtienne a décidé de recruter un Expert en Révision constitutionnelle et Conférence nationale pour soutenir ces efforts. Les candidatures pour ce poste doivent être soumises conformément aux instructions fournies dans l'annonce officielle.

- **Objectifs**

L'objectif poursuivi est de fournir au gouvernement une assistance technique et stratégique en matière de révision constitutionnelle et de conférence nationale définies dans l'accord du 3 avril comme des chantiers stratégiques pour la période de la transition.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Faciliter la mise en place et le fonctionnement des groupes de travail sur la révision constitutionnelle et la conférence nationale ;

- Accompagner le gouvernement dans l'élaboration de feuille de route et de calendrier, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du processus de révision constitutionnelle et de tenue de conférence nationale ;
- Formuler des recommandations devant, le cas échéant, garantir l'efficacité du processus de révision constitutionnelle et de tenue de conférence nationale.

- **Responsabilités**

L'Expert en révision constitutionnelle et Conférence nationale est responsable du volet Révision constitutionnelle et Conférence nationale au Sein du GAT/VDH.

- **Principales activités**

- S'assurer du suivi des décrets et toutes autres dispositions administratives et stratégiques émanant du Conseil Présidentiel de Transition et du Premier Ministre visant la mise en œuvre des chantiers relatifs à la Révision constitutionnelle et à la tenue de la Conférence nationale ;
- Porter auprès des structures et organes étatiques concernés dans la mise en œuvre des chantiers relatifs à la Révision constitutionnelle et à la tenue de la Conférence nationale, les directives du Premier Ministre en s'assurant de leur exécution et leur suivi ;
- Élaborer des documents de Cadrage ou de Note conceptuelle sur des Actions et/ou Projets relatifs à l'opérationnalisation d'un ou plusieurs Axes relatifs à la Révision constitutionnelle et à la tenue de la Conférence nationale ;
- Servir de point focal du Gouvernement aux tables ou aux forums des Partenaires Techniques et Financiers internationaux, régionaux et subrégionaux intéressés et ou impliqués dans la mise en œuvre des chantiers Révision constitutionnelle et Conférence nationale ;
- Servir de liaison entre le Gouvernement, les acteurs sociaux, politiques et économiques signataires et non signataires de l'accord du 3 avril 2024, les acteurs de la société civile sur les plans national, départemental et local ainsi que la diaspora haïtienne dans le cadre des chantiers relatifs à la Révision constitutionnelle et à la tenue de la Conférence nationale ;
- Élaborer et transmettre au Premier Ministre des Rapports mensuels et circonstanciés assortis de recommandations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des chantiers relatifs à la Révision constitutionnelle et à la tenue de la Conférence nationale ;
- Aider le Cabinet du Premier Ministre et le Secrétariat Général de la Primature dans la préparation et l'élaboration des éléments de langage pour des prises de paroles dans toutes les circonstances qui les requièrent sur les chantiers Révision constitutionnelle et Conférence nationale ;

- Travailler en étroite collaboration avec le Cabinet du Premier Ministre et le Secrétariat Général de la Primature sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre et réalisation des chantiers Révision constitutionnelle et Conférence nationale ;
- Accomplir toutes autres tâches pouvant accompagner efficacement le Gouvernement dans la mise en œuvre et réalisation des autres chantiers de la transition ayant une incidence directe ou indirecte sur celui en rapport avec la Révision constitutionnelle et la Conférence nationale.

- **Supervision**

L'expert révision constitutionnelle et conférence nationale est mis à disposition du Cabinet technique du Premier ministre.

- **Profil requis**

L'expert en Révision constitutionnelle et Conférence nationale doit détenir au moins un diplôme universitaire de niveau maîtrise qui lui donne une capacité multidisciplinaire.

- **Qualifications requises**

- Au moins 10 ans d'expérience générale et spécifique dans l'accompagnement des gouvernements et des communautés dans des dossiers stratégiques ;
- Expérience dans l'animation et le dialogue multipartite à l'échelle nationale ;
- Expérience dans les processus de construction et de mobilisation multi-acteurs ;
- Avoir occupé de hautes responsabilités gouvernementales et/ou non gouvernementales dans les domaines ;
- Une connaissance avancée du milieu institutionnel haïtien et de la coopération internationale ;
- Expérience confirmée en préparation de rapports écrits (créole, français et anglais) de haute qualité de manière précise et concise ;
- Expérience de travail avec les communautés et acteurs locaux ;
- Maîtrise des outils de communication sociale et informatiques.

- **Exigences linguistiques**

- La maîtrise du créole et du français obligatoire
- Bonne connaissance de l'anglais oral et écrit souhaitée.

- Résultats attendus

Au terme de cette consultation, les résultats suivants sont attendus :

- La Conférence nationale est réalisée ;
- La révision constitutionnelle est réalisée ;
- Le référendum sur la constitution révisée est réalisé avec un vote favorable.

- Livrables

Sur la base de la portée des travaux décrits ci-dessus, le consultant devra fournir les produits dans les délais suggérés :

- Un Plan de travail assorti d'un calendrier opérationnel ;
- Un document de Cadrage d'Appui et d'Engagement de l'État haïtien et des Partenaires Techniques et Financiers Internationaux dans la Mise en œuvre des Chantiers de conférence nationale et de révision constitutionnelle ;
- Rapports mensuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Chantiers de conférence nationale et de révision constitutionnelle ;
- Un rapport final sur la réalisation des Chantiers de conférence nationale et de révision constitutionnelle.

- Procédure de candidature

- **Soumission des candidatures** : Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par e-mail. L'adresse e-mail pour l'envoi des candidatures sera confirmée et fournie dans l'annonce officielle.
- **Documents requis** :
 - **Curriculum Vitae (CV)** : Un CV détaillé mettant en avant les qualifications, expériences et compétences pertinentes pour le poste d'expert.
 - **Lettre de présentation** : Une lettre présentant le candidat, expliquant son intérêt pour le poste d'expert et détaillant comment son parcours répond aux exigences du rôle.
- **Encouragement des femmes candidates** : Le Gouvernement d'Haïti est engagé en faveur de l'égalité des sexes et encourage vivement les femmes qualifiées à postuler.
- **Date Limite de candidature** : Veuillez-vous assurer que toutes les candidatures sont soumises avant la date limite spécifiée dans l'annonce.
- **Informations de contact** : Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez-vous référer aux coordonnées fournies dans l'annonce de l'emploi.